

Les écrits de H.N. Sall sur l'enseignement supérieur : de la dénonciation à l'aide à la décision

H.N. Sall's writings on higher education: from denunciation to decision support

Jean-Émile Charlier

Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain

D'une thèse à l'autre

Dans la grande majorité des cas, le choix des objets qui focalisent l'attention du chercheur est dicté moins par des préférences spontanées, une appétence aiguisée par une expérience singulière que par des circonstances, que celles-ci prennent la forme d'un événement, d'un contact privilégié avec des collègues, d'un financement, d'une injonction institutionnelle, voire plus souvent et bien plus prosaïquement de l'action désorganisée d'un ensemble d'éléments de ces natures qui rend à ses yeux évidente la nécessité de réorganiser la hiérarchie de ses priorités scientifiques. Quand il a une idée précise de son cap – si ce n'est pas le cas pour tous, c'était indubitablement celui de Nacuzon –, le chercheur est à l'affût des vents porteurs et des courants favorables qui peuvent le faire progresser dans la direction qu'il s'est choisie. Pour changer de métaphore, il est comme le « bon joueur » décrit par Bourdieu, toujours placé là où arrive la balle qui lui permet de marquer.

Pour des bonnes raisons de ce genre, les intérêts scientifiques de Nacuzon furent divers. Un seul d'entre eux sera commenté dans cette contribution, c'est celui qu'il a porté à l'enseignement supérieur africain. Les traces de cet intérêt se marquent dès ses premiers pas dans la carrière scientifique. La thèse de troisième cycle qu'il soutient en 1981 à Paris Descartes porte sur *La crise de l'enseignement supérieur au Sénégal*. Ce titre est assorti d'un très long sous-titre dont seuls les derniers mots sont à retenir ici, parce qu'ils indiquent les axes d'un projet intellectuel dont il ne déviara pas et qu'il reformulera ensuite de manière positive en abandonnant la posture dénonciatrice : *rapport de l'exploitation économique et de la domination culturelle*. Quinze ans plus tard, en 1996, il a soutenu un doctorat d'État en lettres et sciences humaines à l'UCAD avec une thèse intitulée : *Efficacité et équité de l'enseignement supérieur. Quels étudiants réussissent à l'Université de Dakar ?*

Entre ces deux intitulés, on peut constater à la fois la constance de l'intérêt qu'il a porté à l'enseignement supérieur et un déplacement de sa perspective théorique.

La crise de l'enseignement supérieur au Sénégal est un texte inscrit dans l'esprit de son temps, qui fait la part belle à la dénonciation. Nacuzon y écrit : « *la domination économique trouve au Sénégal des orientations culturelles et politiques qui lui permettent d'en recevoir les garanties de perdurer* » (p. 13), il évoque le « *renforcement de l'aliénation culturelle vis-à-vis de la France et de l'Europe* » (p. 18), il considère que « *l'État sénégalais renonce à toute réelle souveraineté sur son enseignement supérieur* » (p. 46). Le mot « idéologie » revient trois fois dans les remerciements qui ouvrent le mémoire, les tracts et publications des syndicats et des associations d'étudiants constituent un des matériaux essentiels de son travail. Son lexique inclut le syntagme de la « classe ouvrière sénégalaise ».

Pour comprendre l'orientation qu'il a donnée à son texte, il faut se souvenir que Nacuzon avait 21 ans en 1968 quand la contestation des étudiants a fait trembler Dakar, comme cela s'est produit simultanément dans bien des villes d'autres continents. La contestation dakaroise n'était cependant pas

une réplique de celles que connaissaient les universités Columbia ou de Paris, ses premières expressions étaient visibles dès 1966 et elle s'est poursuivie tout au long de la décennie 1970 au cours de laquelle Nacuzon a rédigé sa thèse de troisième cycle sans pouvoir totalement s'isoler des bruits de la rue.

Ce texte a incontestablement vieilli, les terminologies ont été renouvelées au cours des dernières décennies, les focales ont été déplacées. Cependant, deux qualités majeures de la démarche intellectuelle de Nacuzon s'y manifestent et leur force n'a nullement été érodée par le temps. D'une part, son travail est d'une très grande rigueur, son analyse de l'idéologie est scientifique, il la fait reposer sur une approche socio-historique méticuleuse et sur des techniques qui en valident les conclusions. D'autre part, la finalité de son investissement de chercheur est affirmée dès la première page, il s'agit de « proposer des voies authentiquement sénégalaises » aux problèmes que rencontre l'enseignement de son pays. Il n'abandonnera jamais cette finalité, même si le temps l'a amené à choisir de modifier et de diversifier ses manières de la poursuivre.

La modification est pleinement accomplie dans le doctorat d'État qu'il a soutenu en 1996. Les premières lignes du résumé attestent que la posture dénonciatrice n'est plus de mise : « *L'intérêt croissant de la Banque mondiale pour les questions relevant de l'enseignement supérieur témoigne du rôle primordial de ce niveau d'enseignement pour le développement économique et social dans tous les pays* ». L'introduction ne laisse aucun doute par rapport au changement de perspective qu'il a opéré : « *après le tumulte de mai 1968 [...] le monde paraît repu de théories, surtout de théories révolutionnaires* » (p. 2). Un peu plus loin, il souligne : « *Le néo-libéralisme [...] semble ainsi devenir non seulement une nouvelle idéologie économique, mais une idéologie politique et sociale, l'unique référence* » (*ibid.*). Le constat de cette évolution n'est pas porté de façon désabusée, il est énoncé sans émotion. Un nouvel ordre du monde s'est mis en place, il semble à Nacuzon que le refuser ou le critiquer serait vain, il s'agit dès lors pour lui d'y faire prospérer son projet de « proposer des voies authentiquement sénégalaises » aux problèmes qui affectent l'université de son pays.

On retrouve dans ce texte les qualités dont j'ai souligné la présence dans sa thèse de troisième cycle : rigueur dans l'analyse, appui sur une approche socio-historique, mobilisation d'une documentation riche et très bien exploitée. Ces moyens sont désormais mis au service d'un projet dont la dimension managériale n'est pas voilée : l'objectif est de fournir des données factuelles et des analyses pour soutenir des réformes de l'université sénégalaise. Le repérage des dysfonctionnements ne le conduit pas à une dénonciation des facteurs structurels qui les ont faites apparaître ou qui autorisent leur perpétuation, mais à un effort visant à bien les décrire et à en prendre la mesure pour équiper une réflexion sur les manières dont ils pourraient être corrigés. Les concepts qu'il met au point sont opératoires et sont destinés à affiner les instruments de mesure et permettre des évaluations fines des performances de l'université. C'est notamment dans sa thèse d'État qu'il décrit les divers types d'équités (p.190-200), qu'il a ensuite davantage développés dans un article publié avec Jean-Marie De Ketele et dont se sont ensuite servis de nombreux chercheurs.

La poursuite de la recherche de « voies authentiquement sénégalaises » de solution

C'est à cette période de sa vie où il avait abandonné les théories critiques pour se concentrer sur la recherche de solutions que j'ai eu la chance de faire sa connaissance, aux premières années de fonctionnement de la Chaire UNESCO en Sciences de l'éducation de Dakar, dont il est devenu le coordonnateur en 1994 en même temps que j'en devenais un collaborateur des plus assidus. Nous nous sommes ensuite rencontrés très souvent, dans des cadres qui ont bien vite débordé celui de la CUSE : nous avons suffisamment d'irréductibles différences pour prendre plaisir à cheminer ensemble.

Nous avons en particulier plusieurs fois collaboré à l'analyse des conséquences directes et indirectes du processus de Bologne sur les universités africaines. Dans les premières années de ce siècle, il s'agissait d'un chantier neuf, qu'aucune référence ne balisait. L'information sur les réformes qui se préparaient en Europe ne circulait en Afrique que dans quelques cercles d'initiés qui l'examinaient avec scepticisme et circonspection. L'issue du processus a longtemps paru incertaine même en Europe, l'idéal de mise en compatibilité des systèmes universitaires déclaré en 1999 a d'abord produit des effets paradoxaux qui ne laissaient pas présager qu'il pourrait se réaliser rapidement. Le soutien fourni au

processus par la Commission européenne, l'UNESCO et d'autres prescripteurs majeurs ne garantissent ni la pertinence des orientations qu'il suggérerait, ni leur acceptation par les pays concernés.

C'est un des textes que Nacuzon a publiés sur les enjeux que représentait l'ajustement des universités africaines à cette nouvelle organisation de l'enseignement supérieur européen qui fera l'objet de quelques commentaires dans cette contribution. Plus précisément, ce texte est un chapitre d'ouvrage publié dans la foulée de trois rencontres internationales que j'ai organisées avec Sarah Croché successivement à Dakar, El Jadida et Lubumbashi en 2005, 2006 et 2007 pour envisager l'avenir des *universités africaines francophones face au LMD* (2009) auxquelles nous avons pu inviter Nacuzon. Le délai entre la première de ces rencontres et la publication est de plusieurs années ; le texte publié est le fruit non d'une seule de ses interventions, mais des communications qu'il a proposées et mises en débat lors de ces trois rencontres, dont chacune a été l'occasion d'un approfondissement de sa pensée. Les chapitres de ce livre ont circulé entre les différents contributeurs qui ont pu y réagir. Au cours de ce processus de maturation, Nacuzon a également publié un article sur « la coopération universitaire africaine face aux défis de Bologne » (2008), un autre intitulé « Higher Education in Africa: Between Perspectives Opened by the Bologna Process and the Commodification throughout of Education » avec Baye Daraw Ndjaye (2008). Ces deux articles préfigurent l'organisation d'éléments dont l'agencement définitif est présenté dans ce chapitre.

Ces détails sur la genèse de ce texte attestent qu'il est un point provisoire d'aboutissement d'une réflexion longue, nourrie de confrontations avec des collègues du sud et du nord soutenant des points de vue qui n'étaient pas toujours en phase avec le sien. Ses échanges, empreints de courtoisie et de respect avec le regretté Professeur Nyamba de l'Université de Ouagadougou ont en particulier contribué à lui faire préciser sa pensée et ont installé une longue amitié dont j'ai eu la chance d'être le témoin et le compagnon de route entre ces deux esprits brillants.

Dès les premiers mots de l'introduction de ce chapitre de livre, le ton est donné : l'auteur présente un état des lieux dont il choisit de considérer les éléments constitutifs comme des données sur lesquels il n'est pas utile de revenir : « *Les universités africaines ne sont pas insensibles à l'harmonisation des parcours et diplômes d'enseignement supérieur initiée en Europe* » (Sall 2009, p. 207). La double négation « ne sont pas insensibles » rappelle la capacité de dénonciation et d'analyse critique dont Nacuzon a fait montre dans sa thèse de troisième cycle de 1981 : s'il la met en sourdine, il n'est pas dupe et ne soutient pas que les universités africaines souhaitent spontanément s'inscrire dans un mouvement global d'harmonisation des parcours et diplômes, il se contente d'acter le fait qu'elles ont conscience de ce mouvement et qu'elles sont prêtes à s'y adapter. Il poursuit en ajoutant que « *les universités d'expression française membres du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) ont une longue tradition de coopération avec leurs consœurs du Nord qui les prédispose à être naturellement attentives aux tendances mondiales actuelles* » (*ibid.*).

Le jeune homme en colère de 1981 n'a pas été totalement réduit au silence par le sage qu'il est devenu un quart de siècle plus tard : il n'impute pas à la France la responsabilité d'avoir enclenché l'évolution qu'il décrit, et dont il connaît parfaitement les détails de l'histoire, il sait que c'est Claude Allègre qui a amorcé le processus de Bologne en convoquant la rencontre de La Sorbonne en 1998 ; il n'en impute pas davantage la responsabilité à la Commission européenne, alors qu'il connaît les jeux diplomatiques qui lui ont permis de donner un avenir à l'impulsion donnée à La Sorbonne en en prenant le pilotage. Il fait référence aux « tendances mondiales ». L'expression, qui évacue le soupçon de « domination culturelle » que Nacuzon dénonçait en 1981 installe un socle débarrassé de toute considération affective ou idéologique aux réflexions qu'il se propose d'avancer.

La suite de son introduction accentue son argument selon lequel les universités africaines d'expression française sont « naturellement » ouvertes à la coopération internationale. Il explique que les critères du CAMES « *reposent principalement et de manière explicite sur la valeur des diplômes et des publications scientifiques. De manière implicite, ces critères et exigences font appel à la coopération internationale notamment pour la composition de certains jurys* » (*ibid.*). L'heure n'est plus à la dénonciation d'une quelconque domination culturelle, elle est tout au contraire à la valorisation des échanges entre le sud et le nord : « *La coopération existante pourrait être renforcée par la création d'écoles doctorales dans les universités africaines* » (*ibid.*).

Nacuzon fait ainsi table rase et disqualifie par avance, de manière lapidaire, les oppositions à la progression d'un nouvel ordre mondial de l'enseignement supérieur, dont il pointe qu'il est associé à un « *contexte actuel de marchandisation de l'éducation [...] de compétition entre les institutions d'enseignement supérieur [...] de mondialisation et de globalisation* » par rapport auquel il n'émet pas le moindre jugement. À ses yeux, cette évolution est inexorable et il faut la prendre comme telle. S'il convient de la décrire et de l'analyser minutieusement, c'est uniquement pour y repérer les « *perspectives qui s'ouvrent devant les institutions d'enseignement supérieur africaines* » (*ibid.*). Son regard se porte d'abord sur les problèmes qui se posent à l'université de son pays, pour laquelle il n'a pas cessé, depuis sa thèse de troisième cycle de 1981, de chercher « des voies authentiquement sénégalaises » de solution. Pour les imaginer, il est rapidement amené à préconiser des collaborations régionales et internationales.

La promotion d'une éthique intransigeante de la responsabilité

Son approche vise à mettre en lumière la responsabilité des décideurs sénégalais dans la situation délétère des universités de leur pays : « *les réformes pédagogiques des années 1990 adoptées [...] suite aux concertations avec la Banque mondiale, semblent avoir eu comme seul effet visible le développement de l'agitation des étudiants* » (p. 210). Sa phrase n'escamote pas l'influence de la Banque mondiale, mais elle évite d'en faire un bouc émissaire, les termes dont use Nacuzon pour décrire son action sont sans ambiguïtés, il s'agit de « concertations », ce qui invalide les lectures qui pourraient être faites en termes de prescriptions impératives.

Il procède de la même manière quand il décrit l'arrivée au Sénégal d'institutions d'enseignement supérieur d'Europe ou d'Amérique du Nord. Il dissèque leurs motivations : « *il s'agit pour elles d'offrir des services qui peuvent être rentabilisés aux moindres frais d'investissement initial* » (p. 213). Il est sévère quant aux résultats de leurs actions : les formations qu'elles donnent ne sont pas adaptées aux besoins locaux, leur coût les réserve à une très petite partie de la population. Loin d'en appeler à une intervention publique pour réguler l'accès au marché de l'enseignement supérieur sénégalais, Nacuzon conclut : « *les universités locales doivent réagir et s'adapter au nouvel environnement éducatif* » (p. 214).

La répétition du schéma d'analyse auquel il recourt suggère qu'il est arrimé à une éthique très forte qui lui interdit d'envisager l'hypothèse selon laquelle les Sénégalais ne disposeraient pas des ressources intellectuelles et morales pour soigner les maux de leur enseignement supérieur et pour le valoriser sur un marché mondial ouvert¹. Si certains de ces maux viennent sans conteste de l'extérieur, à ses yeux, les solutions ne peuvent venir que de l'intérieur, les éventuels appuis extérieurs ne feront que renforcer les initiatives de ceux qui les ont imaginées et qui tentent de les mettre en œuvre.

Son appel à la responsabilité des décideurs africains revient plusieurs fois dans son texte et est formulé sur un ton impératif : « *les universités africaines doivent plus que jamais répondre aux normes et exigences internationales actuelles qui leur dictent de dispenser des formations de facture internationale et de promouvoir des recherches de qualité internationale qui les insèrent dans la communauté scientifique mondiale* » (p. 216). L'adoption du LMD par les universités d'Afrique de l'Ouest est présentée comme une occasion pour elles de s'inscrire dans ce projet.

Face au chantier qui s'ouvre, sa créativité est impressionnante, qui est moins bridée que stimulée par son pragmatisme et sa fine connaissance du fonctionnement des universités françaises, belges, canadiennes et ouest-africaines. Il pose des jalons pour le fonctionnement des écoles doctorales qui étaient alors en voie de création au Sénégal, en alertant sur le risque, particulièrement bien identifié, de les voir se muer en instances administratives de contrôle alors qu'il les imagine comme des espaces d'échanges scientifiques et de construction collective. Dans la foulée, conscient de la nécessité de stimuler les efforts en vue de garantir la qualité des études et des recherches, il propose des critères : « *elles pourraient être évaluées en fonction d'indicateurs comme le nombre des publications annuelles, les présentations faites lors des rencontres internationales, la publication d'articles de vulgarisation,*

¹ Pendant son mandat de recteur de l'UCAD (2003-2010), son frère Abdou Salam SALL a développé des politiques qui ont été dans ce même sens, dont il a rendu compte dans un ouvrage paru en 2012.

les citations de ces résultats de recherche par d'autres chercheurs, etc. » (p. 220). Sa proposition est d'une grande témérité. Peu lui importe, il est nécessaire de faire progresser le dossier, il n'est donc pas opportun de prendre des précautions, il avance des critères très exigeants en invitant au débat entre universitaires africains.

Ce texte, comme bien d'autres de sa plume, est appuyé sur des références nombreuses et suit une structure très robuste. Ses adossements permettent toutes les audaces raisonnables à son auteur. Celles-ci sont encadrées par les deux impératifs relevés plus haut : trouver des solutions authentiquement africaines et stimuler la prise de responsabilités par tous les acteurs locaux. Sur ces prémisses, il a pu avancer que « *les écoles doctorales se présentent comme une occasion unique offerte aux universités africaines de sortir de leur ghetto et d'amorcer des dynamiques de comparaison et de compétition internationale plus objectives* » (p. 221), ce qui ouvre des perspectives infinies à celles et ceux qui voudront le lire et prolonger les efforts qu'il a faits dans ce sens.

Références

Sall, H. S. (2012). *Les mutations de l'enseignement supérieur en Afrique : le cas de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)*. Dakar : L'Harmattan Sénégal.

Sall, H. N. (1981) *La crise de l'enseignement supérieur au Sénégal. Les fondements économiques, politiques et pédagogiques de la crise de l'enseignement supérieur au Sénégal : rapport de l'exploitation économique et de la domination culturelle*. Thèse de doctorat, Université Paris V René Descartes.

Sall, H. N. (1996) *Efficacité et équité de l'enseignement supérieur. Quels étudiants réussissent à Dakar ?* Doctorat d'État ès-Lettres et Sciences humaines, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Sall, H. N. (2008) La coopération universitaire africaine face aux défis de Bologne. *Cahiers du CERLESHS*, 23(31), 205-236.

Sall, H. N. (2009) Enjeux et perspectives d'une réforme institutionnelle : les universités africaines face au processus de Bologne. Dans J.-É. Charlier, S. Croché et A. K. Ndoeye (dir.), *Les universités africaines francophones face au LMD* (pp. 207-224). Louvain-la-Neuve : Académia.

Sall, H. N. et De Ketele, J.-M. (1997). Évaluation du rendement des systèmes éducatifs : apports des concepts d'efficacité, d'efficience et d'équité. *Mesure et évaluation en éducation*, 19(3), 119-142.

Sall, H. N. et Ndjaye B. N. (2008) Higher Education in Africa: Between Perspectives Opened by the Bologna Process and the Commodification throughout of Education. *European Education*, 39(4), 43-57.

